

Image not found or type unknown



Saisie après hypothèque dans l'indivision

Par **Amarni**, le **16/08/2017** à **16:36**

Bonjour,

Nous possédons plusieurs biens en indivision(héritage) . Mon frère a hypothéqué pour un prêt bancaire sa part en indivision . Celle-celle-ci a été saisie. La banque a-t-elle le droit de choisir un seul bien particulier parmi tous les lots, expulser les occupants, mes sœurs , pour le vendre, sans notre accord alors que ce bien est aussi en indivision.

Et a-t-elle le droit de vendre toute l'indivision pour se servir?

Que faire?